



## Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs

3, rue Bécotte, Victoriaville, Qc G6P 8K6

Tél. : 819 809-2206 Téléc. : 819 809-2230

Courriel : [secretariat@sebf-csq.ca](mailto:secretariat@sebf-csq.ca) site Web : [sebf-csq.ca](http://sebf-csq.ca)

# LE LIEN

10 septembre 2021  
Volume 44, numéro 1

Mot de la présidente

*Nancie Lafond*



### Une autre rentrée sous le signe de la COVID-19

**Encore une fois, l'année s'amorce dans un contexte de mesures sanitaires. La vaccination, les masques, les barrières de protection et le liquide désinfectant semblent désormais faire partie du quotidien dans les écoles, au même titre que les manuels, l'horaire et la tâche. Bien sûr, nous souhaitons tous que les efforts collectifs qui sont réalisés depuis 18 mois portent leurs fruits et qu'ils permettent enfin un retour à la « normale » dans la vie de chacun. Chose certaine, personne ne souhaite replonger dans l'incertitude causée par l'enseignement en alternance ou à distance!**

Au moment d'écrire ces lignes, le nombre de cas positifs qui sont répertoriés à chaque jour au Québec et sur le territoire demeure important. C'est pourquoi le gouvernement impose certaines consignes sanitaires dans les établissements scolaires.

Bien entendu, cette situation provoque de nombreux bouleversements chez le personnel et je sais qu'une pression considérable repose encore sur les épaules des enseignantes et enseignants. L'essoufflement se fait déjà sentir et il faudra mettre en place différentes stratégies pour accompagner et soutenir les membres dans l'exercice de leur profession.

C'est dans cet esprit que le plan d'action annuel du SEBF a été préparé. Ce dernier sera adopté par les personnes déléguées et portera notamment sur les dossiers suivants :

1. Tâche des enseignantes et enseignants;
2. Modifications apportées à la LIP;
  - Formation continue
  - Expertise professionnelle
  - Attribution des notes
3. Négociation nationale et mise en œuvre des nouvelles clauses de la convention collective;
4. Suivi des consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie.

Le 21 septembre, une [assemblée générale virtuelle](#) sera convoquée pour conclure la négociation nationale 2020. Les enseignantes et enseignants du SEBF seront donc invités à voter sur les [enjeux intersectoriels](#) qui concernent les salaires, la retraite et les droits parentaux. Nous profiterons aussi de

l'occasion pour présenter les [nouvelles dispositions](#) qui sont en vigueur cette année dont la surveillance de récréation, l'ajout de classes spécialisées et de groupes réguliers au primaire et le programme de mentorat.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons revu notre « 4 à 7 » du mois d'octobre en tenant compte des mesures sanitaires. Notre objectif vise toujours à souligner la journée mondiale des enseignantes et enseignants mais une nouvelle formule vous sera proposée sous peu. Réservez votre 7 octobre; de belles surprises vous attendent!

De plus, nous continuons d'intervenir auprès de l'employeur pour favoriser le [télétravail](#) lorsque cela est possible. Ce mode de travail doit être utilisé pour permettre aux enseignantes et enseignants qui le souhaitent de travailler de la maison pendant le TNP ou lors des journées pédagogiques. C'est à suivre!

Finalement, une vaste [Offensive professionnelle](#) sera diffusée prochainement pour faire respecter l'expertise des enseignantes et enseignants en matière d'évaluation et de formation continue. Consultez notre nouveau site web sous la rubrique Publications/Trousse offensive professionnelle pour obtenir divers renseignements sur le sujet ainsi que des outils d'accompagnement.

Évidemment, nous aurons d'autres préoccupations tout au long de l'année, mais, pour l'instant, je vous invite à profiter des [cliniques virtuelles sur la tâche](#) pour découvrir ou redécouvrir certains éléments qui pourraient alléger votre quotidien.

*Nancie*

## Assemblée générale des membres du SEBF

\*\*\*Rappel\*\*\*

Le 11 mai dernier, les membres du SEBF étaient réunis en assemblée générale pour se prononcer sur le règlement **sectoriel** présenté par le gouvernement. Bien que nous ayons rejeté cette proposition patronale au plan local, l'entente a été accueillie par une grande majorité d'enseignantes et enseignants au Québec. Toutefois, même si le règlement sectoriel prévoit des modifications à la structure salariale des profs (salaire d'entrée, retrait d'un échelon et majoration du 17<sup>e</sup> échelon), l'entente de mai 2021 ne tient pas compte des **enjeux intersectoriels** qui portent sur le salaire, la retraite et les droits parentaux de l'ensemble des travailleuses et travailleurs de l'État. Le 30 juin dernier, la CSQ a adopté une proposition de règlement sur ces enjeux ainsi qu'une recommandation à l'effet de convoquer les assemblées générales des syndicats affiliés au cours du mois de septembre pour soumettre cette entente aux membres de la Centrale.

- Quand?** Le mardi, 21 septembre 2021, à 18 h 45
- Où?** Réunion virtuelle  
Un lien Zoom sera acheminé aux membres en même temps que l'avis de convocation
- Pourquoi?** Vote à scrutin secret sur les enjeux intersectoriels dont les augmentations de salaire.

Présentation des nouvelles dispositions sectorielles qui entrent en vigueur cette année (surveillances de récréations, ajout de classes spécialisées et de groupes au primaire, programme de mentorat, ajout de sommes, etc.)

### Cliniques virtuelles pour soutenir les enseignantes et enseignants dans la confection de leur tâche

Dates	Heures	Secteurs	Liens Zoom
Mardi, 7 septembre 2021	16h15 à 17h15	Formation professionnelle	<a href="https://us02web.zoom.us/j/81815910494">https://us02web.zoom.us/j/81815910494</a>
Mercredi, 8 septembre 2021	16h15 à 17h15	Éducation des adultes	<a href="https://us02web.zoom.us/j/81689746951">https://us02web.zoom.us/j/81689746951</a>
Jeu, 9 septembre 2021	12h15 à 13h15	Secondaire	<a href="https://us02web.zoom.us/j/81766333423">https://us02web.zoom.us/j/81766333423</a>
Lundi, 13 septembre 2021	12h à 13h	Formation professionnelle	<a href="https://us02web.zoom.us/j/84244646023">https://us02web.zoom.us/j/84244646023</a>
Lundi, 13 septembre 2021	16h à 17h	Préscolaire et primaire	<a href="https://us02web.zoom.us/j/89210065403">https://us02web.zoom.us/j/89210065403</a>
Mercredi, 15 septembre 2021	12h à 13h	Éducation des adultes	<a href="https://us02web.zoom.us/j/85805645799">https://us02web.zoom.us/j/85805645799</a>
Mercredi, 15 septembre 2021	16h à 17h	Secondaire	<a href="https://us02web.zoom.us/j/88401139696">https://us02web.zoom.us/j/88401139696</a>
Jeu, 16 septembre 2021	11h45 à 12h45	Préscolaire et primaire	<a href="https://us02web.zoom.us/j/84610316425">https://us02web.zoom.us/j/84610316425</a>
Vend, 17 septembre 2021	8h30 à 9h30	Préscolaire et primaire	<a href="https://us02web.zoom.us/j/85026001297">https://us02web.zoom.us/j/85026001297</a>
Vend, 17 septembre 2021	11h à 12h	Secondaire	<a href="https://us02web.zoom.us/j/88690471910">https://us02web.zoom.us/j/88690471910</a>

Le mot de passe pour toutes les cliniques est : 8092206

Pour participer à l'une ou l'autre de ces rencontres, il suffit de cliquer (Ctrl + clic) sur le lien correspondant à la date choisie dans le tableau ci-dessus. Les salles virtuelles seront accessibles au moins 15 minutes avant le début de chaque rencontre et tous les documents utilisés seront disponibles sur le site Internet du Syndicat sous l'onglet *Relations de travail/Droits et conditions de travail/Tâche enseignante*.



## Normes et modalités d'évaluation des apprentissages

### Évaluation des apprentissages et bulletins

En mai, le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge annonçait son intention de modifier le Régime pédagogique pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'y introduire de nouvelles dispositions relatives à l'évaluation des apprentissages. Il propose, entre autres, les modifications suivantes :

- 2 bulletins;
- 2 communications aux parents;
- Pondération des étapes : 40 % et 60 %;
- Évaluation des compétences.

Au moment d'écrire ces lignes, les adaptations prévues au Régime pédagogique ne sont toujours pas sanctionnées par le gouvernement bien que les consultations obligatoires aient été réalisées durant l'été. Par conséquent, le Régime pédagogique modifié n'est pas encore édicté et aucune prescription sur le bulletin et les compétences à évaluer n'a actuellement cours. À suivre!

### Révision des notes

Par ailleurs, nous sommes toujours en attente du règlement ministériel qui a été annoncé pour déterminer certains critères concernant la révision de notes à la suite de l'adoption du projet de loi n° 40 et de l'entrée en vigueur de l'article 19.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) en lien avec l'évaluation des apprentissages. À suivre!

En résumé, des encadrements légaux et réglementaires sont attendus sous peu afin que les milieux puissent les prendre en compte dans l'établissement et la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages. Je vous rappelle que la LIP et la convention collective prévoient que c'est l'AGEE qui soumet à la direction d'école une proposition concernant les normes et modalités. En attendant les modifications officielles, je vous invite à **ne pas proposer ni adopter vos normes et modalités d'évaluation des apprentissages**.

*Par Nancie Lafond, présidente*

## Session de préparation à la retraite: deux choix proposés

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'AREQ-CSQ a décidé de proposer deux formules pour la session de préparation à la retraite, **soit une session en présentiel ou en mode virtuel**. Les ateliers de la session virtuelle sont étalés sur plusieurs semaines se déroulant cet automne. Les personnes intéressées doivent s'inscrire rapidement, car les premiers ateliers se tiennent à la fin septembre 2021. Les enseignantes et enseignants intéressés à participer doivent s'inscrire en donnant leur nom au secrétariat du Syndicat au 819 809-2206. **La date limite pour vous inscrire à la session virtuelle est fixée au lundi, 27 septembre 2021 afin que vous puissiez bénéficier d'un choix de dates.**

La session en présentiel se tiendra les 28 et 29 janvier 2022. Notez que l'inscription pour cette session d'hiver se fera ultérieurement et vous aurez tous les détails dans Le Lien du mois de novembre.

*Prenez note que vous n'aurez aucun frais à déboursier pour la session virtuelle, car le Syndicat assume les coûts afin de favoriser une participation maximale à cette activité.*

### C'est le retour du 4 à 7 des enseignantes et enseignants!

Toute l'équipe du Syndicat est heureuse de vous annoncer le retour de la soirée 4 à 7 pour les membres du personnel enseignant! Une nouvelle formule COVID-19 vous est proposée en respect des mesures sanitaires en vigueur. L'activité se déroulera au Complexe Évasion, **le jeudi, 7 octobre 2021**. Un souper 3 services vous sera offert et plusieurs prix de présence seront tirés, dont deux forfaits au Manoir Bécancourt et au Manoir du Lac William. Les modalités d'inscription vous seront communiquées en début de semaine prochaine.



Pour suivre nos activités ou encore pour vous informer par différents articles intéressants, suivez-nous sur notre page Facebook.



Une offensive professionnelle

# *Maitres de notre profession !*



« On vient écrire en toutes lettres, dans la *Loi sur l'instruction publique*, qu'on reconnaît la grande expertise pédagogique des enseignants, qu'on reconnaît que ce sont eux et personne d'autre qui inscrivent les notes, les résultats des élèves, qu'on reconnaît que ce sont eux et personne d'autre qui choisissent leur formation continue. »

Jean-François Roberge  
Ministre de l'Éducation  
7 février 2020, Assemblée nationale

**Prenons-le au mot**  
et exerçons nos nouveaux droits!

Pour plus de renseignements,  
visitez la section réservée à l'offensive  
professionnelle sur notre site Web  
ou contactez votre syndicat local.

